



Pêches et Océans
Canada

Fisheries and Oceans
Canada

Sciences

Science

Secrétariat canadien de consultation scientifique (SCCS)

Compte rendu 2013/026

Région du Québec

Compte rendu de l'examen par des pairs de la région du Québec portant sur l'évaluation des stocks de crabe des neiges de l'estuaire et du nord du golfe du Saint-Laurent

19 et 20 février 2013

Institut Maurice-Lamontagne, Mont-Joli

Président : Denis Chabot

Rapporteure : Sonia Dubé

Institut Maurice-Lamontagne
Pêches et Océans Canada
850, Route de la Mer, C.P. 1000
Mont-Joli, Québec, G5H 3Z4

Avant-propos

Le présent compte rendu a pour but de consigner les principales activités et discussions qui ont eu lieu au cours de la réunion. Il peut contenir des recommandations sur les recherches à effectuer, des incertitudes et les justifications des décisions prises pendant la réunion. Le compte rendu peut aussi faire l'état de données, d'analyses ou d'interprétations passées en revue et rejetées pour des raisons scientifiques, en donnant la raison du rejet. Bien que les interprétations et les opinions contenues dans le présent rapport puissent être inexactes ou propres à induire en erreur, elles sont quand même reproduites aussi fidèlement que possible afin de refléter les échanges tenus au cours de la réunion. Ainsi, aucune partie de ce rapport ne doit être considérée en tant que reflet des conclusions de la réunion, à moins d'une indication précise en ce sens. De plus, un examen ultérieur de la question pourrait entraîner des changements aux conclusions, notamment si des renseignements supplémentaires pertinents, non disponibles au moment de la réunion, sont fournis par la suite. Finalement, dans les rares cas où des opinions divergentes sont exprimées officiellement, celles-ci sont également consignées dans les annexes du compte rendu.

Publié par :

Pêches et Océans Canada
Secrétariat canadien de consultation scientifique
200, rue Kent
Ottawa (Ontario) K1A 0E6

[http://www.dfo-mpo.gc.ca/csas-sccs/
csas-sccs@dfo-mpo.gc.ca](http://www.dfo-mpo.gc.ca/csas-sccs/csas-sccs@dfo-mpo.gc.ca)



© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2013
ISSN 1701-1280

La présente publication doit être citée comme suit :

MPO. 2013. Compte rendu de l'examen par des pairs de la région du Québec portant sur l'évaluation des stocks de crabe des neiges de l'estuaire et du nord du golfe du Saint-Laurent; 19 et 20 février 2013. Secr. can. de consult. sci. du MPO, Compte rendu 2013/026.

Also available in English :

DFO. 2013. *Proceedings of the Quebec Regional Peer Review on the Assessment of Snow Crab Stocks in the Estuary and the Northern Gulf of St. Lawrence; February 19 and 20, 2013. DFO Can. Sci. Advis. Sec. Proceed. Ser. 2013/026.*

SOMMAIRE

Ce document renferme le compte rendu de la réunion tenue dans le cadre du processus régional d'évaluation des stocks de crabe des neiges de l'estuaire et du nord du golfe du Saint-Laurent. Cette revue, qui s'est déroulée les 19 et 20 février 2013 à l'Institut Maurice-Lamontagne à Mont-Joli, a réuni près d'une cinquantaine de participants des sciences, de la gestion et de l'industrie. Ce compte rendu contient l'essentiel des présentations et des discussions qui ont eu lieu pendant la réunion et fait état des recommandations et conclusions émises au moment de la revue.

SUMMARY

This document contains the proceedings from the meeting held within the regional assessment process on Snow crab in the Estuary and Northern Gulf of St. Lawrence. This review process was held on February 19th and 20th, 2013 at the Maurice Lamontagne Institute in Mont-Joli. This meeting gathered about fifty participants from sciences to management to industry. These proceedings contain the essential parts of the presentations and discussions held and relate the recommendations and conclusions that were presented during the review.

INTRODUCTION

La région du Québec du Ministère des Pêches et des Océans (MPO) a la responsabilité de l'évaluation de plusieurs stocks de poissons et invertébrés exploités dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent. La plupart de ces stocks sont revus de façon périodique à l'intérieur d'un processus consultatif régional qui se déroule à l'Institut Maurice-Lamontagne à Mont-Joli. Le présent document constitue le compte rendu de la réunion d'évaluation des stocks de crabe des neiges de l'estuaire et du nord du golfe du Saint-Laurent, qui a eu lieu les 19 et 20 février 2013.

L'objectif de la revue était de déterminer si des changements sont survenus dans l'état de la ressource et s'ils nécessitent des ajustements aux plans de gestion en fonction de l'approche de conservation retenue avec, comme but ultime, de formuler un avis scientifique pour la gestion des stocks de crabe des neiges de l'estuaire et du nord du golfe du Saint-Laurent pour la saison de pêche 2013.

Ce compte rendu fait état des principaux points des présentations et des délibérations qui découlent des activités du comité régional des évaluations de stocks. La revue régionale est un processus ouvert à tout participant en mesure d'apporter un regard critique sur l'état des ressources évaluées. À cet égard, des participants de l'extérieur du MPO sont invités à contribuer aux activités du comité à l'intérieur du cadre de référence défini pour cette revue (Annexes 1 et 2). Le compte rendu fait également état des recommandations émises par l'assemblée.

CONTEXTE

Le président de la réunion, M. Denis Chabot, effectue un rappel des objectifs et du déroulement de la revue par les pairs, puis il expose le cadre de référence de la rencontre. Le biologiste évaluateur, M. Jean Lambert, amorce sa présentation en soulignant le travail de ses collaborateurs. Il précise que certaines zones adjacentes seront revues en bloc avant d'émettre une recommandation pour chacune d'elles.

Le biologiste dresse d'abord un portrait de la pêche. Dans l'estuaire et le nord du golfe du Saint-Laurent, 162 pêcheurs réguliers sont répartis dans neuf zones: 12A, 12B, 12C, 13, 14, 15, 16, 16A et 17. La zone 16 constitue la zone la plus importante en terme de débarquements. Le principe de conservation qui s'applique à ces zones vise la protection du potentiel reproducteur. Les mesures de gestion comprennent une limitation des prises par un total admissible des captures (TAC), une limitation de l'effort (nombre de casiers, nombre de permis et saison de pêche) et une taille minimale de capture fixée à 95 mm. De plus, la pêche est fermée lorsque les captures à l'intérieur d'une zone comprennent plus de 20 % de crabes blancs. Les données utilisées dans l'évaluation proviennent principalement de la pêche (Ziff et journaux de bord, échantillonnage commercial) et de sources indépendantes (relevé post-saison, relevé au chalut). Ces données fournissent les principaux indicateurs, dont la prise par unité d'effort (PUE) commerciale, le nombre par unité d'effort (NUE) post-saison, l'indice combiné de la PUE et du NUE, la condition de carapace, les perspectives quant aux recrues/ado et les laissés par la pêche, la taille moyenne et la fréquence de taille.

Quelques nouveautés ont été intégrées à l'évaluation cette année, dont un indice combiné de la PUE et du NUE. Cet indicateur est déterminé à partir de la moyenne des deux indices de biomasse commerciale. On présente les deux graphiques qui en découlent, soit la tendance historique de l'indice combiné et l'historique des observations de l'indice combiné en fonction du TAC. Ces graphiques seront présentés pour chaque zone. Quelques précisions et commentaires sont formulés par l'assemblée :

- On précise que ce nouvel indice a été élaboré dans le contexte du développement d'une approche de précaution. Des consultations avec l'industrie auront lieu prochainement afin de s'entendre sur cette approche.
- Le delta présenté en pourcentage représente la variation de l'indice par rapport à l'année précédente. Il est suggéré de présenter le delta commercial et le delta du relevé en pourcentage, car plus facile à interpréter. On convient aussi de ne pas lier directement ce pourcentage de variation de l'indice combiné à la variation attendue de la biomasse disponible en 2013 par rapport à 2012.
- Le fait de travailler en nombre (NUE) et en poids (PUE) dans le calcul de l'indice combiné ne semble pas affecter les résultats.
- Afin de calculer la moyenne de l'indice combiné (le niveau où se situe le 1), on a utilisé les 13 dernières années puisqu'elles semblent correspondre à la longueur d'un cycle et qu'elles sont généralement disponibles.

M. Lambert poursuit en présentant un indice du cycle (en développement), lequel combine plusieurs indicateurs de la pêche et du relevé post-saison. Ce dernier ne sera toutefois pas présenté dans le cadre de la présente évaluation. Par contre, un nouveau graphique illustrant l'évolution de la condition moyenne de carapace (Adu 95+, Adu 78-95) sera intégré. Ce graphique permet de voir l'arrivée du recrutement et illustre aussi le vieillissement des crabes. On considèrera principalement la portion exploitée (Adu 95+).

Finalement, l'intégration d'un tableau récapitulatif offrira une vue d'ensemble des indicateurs par zone. Quelques commentaires sont apportés par les participants au sujet du tableau.

- Il faut être prudent dans l'interprétation des couleurs, car certains indices ont plus de poids que d'autres.
- Quelques indices peuvent être redondants, tel que la perspective des recrues/ado incluse dans le NUE.
- Certains participants considèrent que le choix des couleurs demeure en partie subjectif.
- On suggère d'utiliser « Delta » à la place de « Indice combiné ».
- Le choix de la couleur pour la condition de carapace doit être interprété dans le sens où on veut éviter une pêche de recrutement.
- La couleur rouge pour l'indice du TAC reflèterait un TAC élevé par rapport à la valeur de l'indice combiné.

ÉVALUATION DE LA RESSOURCE

Pour chaque zone de pêche, une revue des principaux indicateurs est effectuée par M. Lambert. Des questions et commentaires sont apportés par les participants. Un tableau récapitulatif et le sommaire sont présentés, puis une recommandation pour la saison de pêche 2013 est formulée.

ZONE 16

Revue des indicateurs

Le TAC a diminué de 20 % en 2011, puis il est demeuré stable à 3 686 t de 2011 à 2012. Ce TAC a été atteint. Le taux de capture de la pêche commerciale a augmenté en 2012, passant au-dessus de la moyenne. Les débarquements sont constitués d'une majorité de recrues depuis 2006.

Le relevé post-saison suggère que la biomasse disponible à la pêche sera plus élevée en 2013 qu'en 2012 et que les débarquements seront encore composés en majorité de recrues.

La taille des crabes capturés lors de la pêche commerciale a diminué légèrement en 2012, mais elle demeure nettement au-dessus de la moyenne. Elle devrait demeurer semblable en 2013 selon le relevé post-saison.

Le relevé post-saison indique un fort recrutement en 2012, ce qui concorde avec le relevé au chalut effectué dans la partie ouest de la zone, qui indique que la pêche est alimentée par une vague de recrutement qui s'étendrait jusqu'en 2015.

L'indice combiné de la PUE commerciale et du NUE post-saison est élevé et suggère une augmentation de la biomasse qui sera disponible en 2013 par rapport à 2012.

L'indice de la condition de carapace du relevé post-saison est à une valeur faible chez les crabes de 95 mm et plus.

L'indice combiné de biomasse à la hausse et le maintien d'un fort recrutement à la pêche laissent croire qu'il est possible d'augmenter les prélèvements en 2013 sans engendrer une intensité d'exploitation trop élevée.

- On précise que l'ensemble des données de la série (jusqu'en 2011) ont été utilisées pour établir la moyenne de référence des PUE.
- On s'entend sur le fait qu'il s'agit d'une pêche qui porte principalement sur des individus de condition de carapace 2. Il semble que le taux actuel d'exploitation permet une augmentation des PUE.
- Dans le relevé post-saison, une incohérence est soulevée quant au nombre de crabes mesurés en 2012, qui devrait être plus élevé que ceux en 2011 (NUE plus élevé en 2012). Après vérification, cette erreur de calcul est corrigée.
- On s'accorde pour dire que la nouvelle vague de recrutement devrait effectivement se faire sentir jusqu'en 2015.
- Les pêcheurs sont d'avis qu'il y a davantage de vieux crabes sur le fond.

-
- Les indices s'avèrent plutôt positifs dans l'ensemble. Même avec un TAC élevé entre 2007 et 2010, le recrutement ne semble pas avoir été affecté. L'assemblée est d'avis qu'une augmentation pour atteindre le TAC de ces années est envisageable, ce qui correspond à une hausse de 25 %. Le biologiste évaluateur rappelle cependant qu'il y a peu de biomasse accumulée sur le fond, c'est-à-dire des crabes avec une condition de carapace 3 ou 4. La recommandation de 25 % devrait être formulée comme étant un maximum.

Recommandation - Zone 16

Une augmentation pour 2013 ne dépassant pas plus de 25 % le TAC de 2012 ne devrait pas engendrer une trop forte intensité d'exploitation.

ZONE 15

Revue des indicateurs

Le TAC et les débarquements sont à un sommet de 593 t depuis 2008. Le taux de capture de la pêche commerciale a augmenté au-dessus de la moyenne en 2012. Les débarquements étaient constitués d'une faible majorité de crabes avec une condition de carapace intermédiaire.

Le relevé post-saison suggère que les rendements à la pêche en 2013 seront similaires à ceux de 2012 et qu'ils seront composés d'une légère majorité de crabes avec une condition de carapace intermédiaire.

La taille des crabes capturés lors de la pêche commerciale a augmenté et elle demeure nettement au-dessus de la moyenne. Elle demeurerait élevée en 2013 selon le relevé post-saison.

L'indice d'abondance des recrues et des adolescents de 78 mm et plus du relevé post-saison est demeuré élevé en 2012, laissant présager le maintien d'un fort recrutement à court terme.

L'indice combiné de la PUE commerciale et du NUE post-saison est relativement élevé et suggère une augmentation de la biomasse qui sera disponible en 2013 par rapport à 2012.

L'indice de la condition de carapace du relevé post-saison est à une valeur faible, tant chez les adultes de 95 mm et plus que chez les adultes de 78-95 mm.

L'indice combiné de biomasse à la hausse et les perspectives à court terme, qui suggèrent le maintien d'un fort recrutement à la pêche, semblent indiquer qu'il serait possible de hausser légèrement les prélèvements sans engendrer une intensité d'exploitation trop élevée.

- Des représentants de l'industrie jugent que les indicateurs de 2012 sont plutôt positifs.
- L'historique des observations de l'indice combiné en fonction du TAC indique toutefois que le TAC des années précédentes était possiblement trop élevé.
- Bien qu'une hausse de la PUE et de l'indice combiné soit observée en 2012, les années précédentes affichaient une tendance à la baisse. Cette situation incite à la prudence selon certains participants.

-
- Par contre, on s'accorde sur la présence du recrutement.
 - Ainsi, l'assemblée serait à l'aise avec une hausse du TAC ne dépassant pas 10 %. Toutefois, il faudrait justifier en partie cette hausse en faisant référence au recrutement. Il conviendrait également de mettre en contexte les taux d'exploitation des années antérieures apparemment trop élevés.

Recommandation - Zone 15

Une augmentation des prélèvements, en 2013, ne dépassant pas plus de 10 % (59,3 t) ceux de 2012 devrait permettre le maintien d'une biomasse commerciale élevée.

ZONES 12C, 16A ET 14

Une revue des indicateurs pour les zones 12C, 16A et 14 est effectuée avant de formuler les recommandations respectives.

Revue des indicateurs

Zone 12C

Le TAC est à un sommet de 320 t depuis 2008 et il a été atteint en 2012. Le taux de capture de la pêche commerciale est faible depuis 2009, malgré une légère hausse en 2012. Les débarquements étaient constitués d'une majorité de crabes avec une condition de carapace intermédiaire.

Le relevé post-saison suggère que les rendements à la pêche en 2013 pourraient être légèrement supérieurs à ceux de 2012 et que les débarquements seront composés d'une majorité de crabes avec une carapace intermédiaire.

La taille des crabes capturés lors de la pêche commerciale en 2012 a légèrement diminué par rapport à 2011, mais elle demeure au-dessus de la moyenne. Elle pourrait diminuer légèrement en 2013 selon le relevé post-saison.

Le relevé post-saison indique une diminution de l'abondance des crabes adolescents de 78 mm et plus et des recrues, à des valeurs qui sont respectivement près de la moyenne et légèrement au-dessus de la moyenne.

L'indice combiné de la PUE commerciale et du NUE post-saison suggère une légère augmentation de la biomasse qui sera disponible en 2013 par rapport à 2012.

L'indice de la condition de carapace du relevé post-saison a augmenté, mais il demeure peu élevé, tant chez les adultes de 95 mm et plus que chez les adultes de 78-95 mm.

L'indice combiné de biomasse à la hausse et les perspectives à court terme, qui suggèrent le maintien d'un recrutement à la pêche au dessus de la moyenne, semble indiquer qu'il serait possible de hausser légèrement les prélèvements sans engendrer une intensité d'exploitation trop élevée.

-
- Dans l'ensemble, les indices de 2012 sont en hausse. Plusieurs participants considèrent qu'une légère augmentation des prélèvements de l'ordre de 10 % serait envisageable.
 - Cette zone est très liée à ce qui se passe dans les zones adjacentes (15, 12C, 16A, 14). L'avis doit donc être formulé en lien avec la situation dans ces zones.

Zone 16A

Le TAC et les débarquements sont à un sommet de 426 t depuis 2009. Le taux de capture de la pêche commerciale est demeuré faible depuis 2009, malgré une légère hausse en 2012. En 2012, les débarquements étaient constitués en majorité de crabes avec une condition de carapace intermédiaire, même si les recrues étaient en augmentation.

Le relevé post-saison suggère que les rendements à la pêche en 2013 seront plus élevés qu'en 2012 et que les débarquements seront encore composés d'une majorité de crabes avec une condition de carapace intermédiaire.

La taille des crabes capturés lors de la pêche commerciale en 2012 a augmenté par rapport à 2011 et elle se situait nettement au-dessus de la moyenne. Elle demeurera élevée en 2013 selon le relevé post-saison.

Le relevé post-saison indique une abondance élevée des recrues et des crabes adolescents de 78 mm et plus depuis 2010.

L'indice combiné de la PUE commerciale et du NUE post-saison suggère une augmentation de la biomasse qui sera disponible en 2013 par rapport à 2012.

L'indice de la condition de carapace du relevé post-saison a augmenté chez les 95 mm et plus, mais il demeure peu élevé, comme chez les adultes de 78-95 mm.

L'indice combiné de biomasse à la hausse et les perspectives à court terme, qui suggèrent le maintien d'un fort recrutement à la pêche, semblent indiquer qu'il serait possible de hausser légèrement les prélèvements sans engendrer une intensité d'exploitation trop élevée.

- On note que la donnée exceptionnelle de 2005 pourrait influencer la moyenne à la hausse, mais celle-ci sera conservée.
- La situation quant aux indicateurs apparaît similaire à celle de la zone 12C. Des participants suggèrent une légère hausse de 10 %.
- Des représentants de l'industrie rappellent que cette zone est associée à la zone 16, pour laquelle une augmentation du TAC de l'ordre de 25 % a été recommandée. Le risque de recommander un TAC trop bas est de « faire tomber » cette zone, considérant les coûts de déplacement liés à la situation géographique de cette zone.

Zone 14

Le TAC a été de 407 t en 2011 et 2012, et il a été atteint. Le taux de capture de la pêche commerciale a été stable et sous la moyenne depuis 2010. En 2012, les débarquements étaient constitués en majorité de crabes avec une condition de carapace intermédiaire même si les recrues représentent une proportion croissante depuis 2009.

Le relevé post-saison suggère que les rendements à la pêche en 2013 seront plus élevés et qu'ils seront constitués d'une plus importante proportion de recrues.

La taille des crabes capturés lors de la pêche commerciale est en diminution depuis 2009 et elle se situait nettement sous la moyenne en 2012. Elle devrait demeurer faible en 2013 selon le relevé post-saison.

Le relevé post-saison indique une augmentation de l'abondance des crabes adolescents de 78 mm et plus et des recrues, en 2012, au niveau le plus élevé de la série.

L'indice combiné de la PUE commerciale et du NUE post-saison suggère une augmentation de la biomasse qui sera disponible en 2013 par rapport à 2012.

L'indice de la condition de carapace du relevé post-saison est à une valeur faible, tant chez les adultes de 95 mm et plus que chez les adultes de 78-95.

L'indice combiné de biomasse à la hausse et les perspectives à court terme, qui suggèrent le maintien d'un fort recrutement à la pêche, semblent indiquer qu'il serait possible de hausser légèrement les prélèvements sans engendrer une intensité d'exploitation trop élevée.

- Contrairement aux zones précédentes, on rappelle qu'une diminution du TAC de 20 % avait été appliquée en 2011.
- Pour plusieurs participants, le portrait dans cette zone apparaît maintenant plus positif, considérant notamment la hausse du NUE et de l'indice combiné. De plus, il ne semble pas y avoir d'inquiétude à court terme par rapport au recrutement.
- Cependant, certains participants considèrent que la PUE et les laissés par la pêche demeurent faibles.
- L'assemblée apparaît partagée entre un statu quo et une légère augmentation du TAC de 10 %.
- On convient qu'il faut être cohérent dans notre recommandation par rapport aux zones 14, 16A, 12C.

Ainsi, l'assemblée s'entend pour recommander une augmentation de 10 % pour l'ensemble de ces trois zones : 16A, 12C et 14. Il s'agit d'une position à court terme. En comparaison avec la zone 15, la situation dans ces zones incite davantage à la prudence.

Recommandation - Zone 12C

Une augmentation des prélèvements, en 2013, ne dépassant pas plus de 10 % (32 t) ceux de 2012 ne devrait pas engendrer une trop forte intensité d'exploitation.

Recommandation - Zone 16A

Une augmentation des prélèvements, en 2013, ne dépassant pas plus de 10 % (43 t) ceux de 2012 ne devrait pas engendrer une trop forte intensité d'exploitation.

Recommandation - Zone 14

Une augmentation des prélèvements, en 2013, ne dépassant pas plus de 10 % (41 t) ceux de 2012 ne devrait pas engendrer une trop forte intensité d'exploitation.

ZONE 13

Revue des indicateurs

Suite à un moratoire de 5 ans (2003 à 2007), la zone a été ouverte avec un TAC de 150 t pour 2008 et 2009 et de 188 t pour 2010 et 2011. Le TAC a diminué à 169 t en 2012 et les débarquements ont été de 163 t. Le taux de capture de la pêche commerciale a augmenté entre 2011 et 2012, mais il demeure sous la moyenne des années 1988 à 2011. L'effort de pêche a été plus élevé du côté sud de la zone. Depuis 2008, les débarquements sont constitués en majorité de crabes avec une carapace de condition intermédiaire.

Les relevés post-saison nord et sud suggèrent que les rendements de la pêche seront supérieurs en 2013 à ceux de 2012. Si l'effort de pêche demeure plus élevé au sud, les débarquements seront encore constitués d'une majorité de crabes de condition de carapace intermédiaire.

La taille des crabes capturés lors de la pêche commerciale en 2012 se situe nettement au-dessus de la moyenne et selon le relevé post-saison de la partie sud, elle demeurerait élevée en 2013.

Le relevé post-saison indique une forte augmentation de l'abondance des recrues et des adolescents de 78 mm et plus du côté nord, ce qui correspond aux résultats du relevé au chalut qui montre la présence d'une vague de recrutement dans cette zone. Du côté sud, le relevé post-saison indique une légère diminution pour les recrues et les adolescents.

L'indice combiné de la PUE commerciale et du NUE post-saison suggère une augmentation de la biomasse qui sera disponible en 2013 par rapport à 2012.

L'indice de la condition de carapace du relevé post-saison nord est à une valeur faible tandis que la valeur est élevée pour celui du sud.

L'indice combiné de biomasse et les perspectives de recrutement à court terme, qui sont à la hausse, suggèrent qu'il serait possible de hausser légèrement les prélèvements sans engendrer une intensité d'exploitation trop élevée.

- On mentionne qu'il y a eu de l'exploration dans cette zone en 2012, ce qui pourrait expliquer les faibles PUE. Les pêcheurs ont observé beaucoup de crabes blancs, ce qui semble être un bon signe pour l'an prochain.
- On note une différence importante dans le recrutement du côté sud (plus faible) par rapport au côté nord (en augmentation) de la zone.
- En ce qui a trait à l'indice combiné qui ne présente aucune valeur pour les années de moratoire (2003 à 2007), on s'interroge sur la possibilité d'intégrer les données du relevé post-saison pour ces années. C'est à considérer.

-
- On juge que la taille en mer est peu fiable, car cet indice dépend du lieu de pêche où l'observateur était présent.
 - Dans le graphique illustrant l'évolution de la condition de carapace, on note un effet de la pêche pendant le moratoire, ce qui demeure difficile à expliquer. Cette incohérence devra éventuellement être résolue si on souhaite utiliser cet indicateur dans le cadre de l'approche de précaution.
 - Dans cette zone, la mue se produit à une taille sous-légale pour une majorité de mâles. Certains jugent qu'il y a une perte importante pour la pêche. Toutefois, le potentiel reproducteur est bien protégé.
 - On rappelle également la préoccupation en lien avec les pêcheurs de Terre-Neuve (zone 12D), dont la saison de pêche devance celle de la zone 13. L'impact potentiel sur le stock de la zone 13 serait à considérer.
 - On juge qu'une augmentation du TAC est envisageable, mais plusieurs participants ne semblent pas à l'aise avec une hausse trop élevée. On suggère 10 % sur 1 an ou 20 % sur 2 ans. Dans le contexte de la mise en application à court terme de l'approche de précaution, l'assemblée s'entend pour une recommandation d'un an autour de 10 %, soit un retour au niveau de TAC de 2011 situé à 188 t.

Recommandation – Zone 13

Une augmentation des prélèvements, en 2013, à une valeur ne dépassant pas 188 t ne devrait pas engendrer une trop forte intensité d'exploitation.

ZONES 17, 12A, 12B

Une revue des indicateurs pour les zones 17, 12A et 12B est effectuée avant de formuler les recommandations respectives.

Revue des indicateurs

Zone 17

Le TAC a augmenté de 15 % entre 2011 et 2012, à 1 809 t, et il a été atteint. Le taux de capture de la pêche commerciale a diminué en 2012 et se situait près de la moyenne. Les débarquements étaient constitués majoritairement de crabes de condition de carapace intermédiaire.

Le relevé post-saison a diminué légèrement en 2012 et il demeure sous la moyenne depuis 2007. Ce relevé suggère que les rendements à la pêche en 2013 varieront peu par rapport à ceux de 2012.

La taille des crabes capturés lors de la pêche commerciale est demeurée stable et élevée en 2012, mais elle diminuera en 2013 selon le relevé post-saison.

Le relevé post-saison suggère qu'il y aura peu de recrutement à la pêche en 2013, ce qui concorde avec les résultats du relevé au chalut effectué en 2011. Ce dernier suggère que le stock se situe présentement dans un creux de vague de recrutement.

L'indice combiné de la PUE commerciale et du NUE post-saison suggère une diminution de la biomasse qui sera disponible à la pêche en 2013 par rapport à 2012.

L'indice de la condition de carapace du relevé post-saison est à une valeur relativement élevée, indiquant la présence d'une forte proportion de crabes de conditions de carapace intermédiaire et vieille, tant chez les adultes de taille légale que sous-légale.

Le maintien ou une hausse des prélèvements de 2012 en 2013 engendrerait une intensité d'exploitation supérieure à celle de 2012. Une hausse des prélèvements pourrait causer une plus forte réduction de la biomasse de mâles adultes de taille légale puisque le recrutement à la pêche est faible, ce qui rendrait le stock plus vulnérable à la présence de crabes blancs dans les captures. De plus, une diminution importante des grands mâles pourrait engendrer une diminution du succès de reproduction puisque, selon le relevé au chalut, les femelles primipares demeureront abondantes en 2013 et 2014.

- On fait d'abord référence à l'arrivée d'une vague de recrutement. Le relevé au chalut indique que les recrues atteindront la taille légale en 2014. Le gros du crabe blanc devrait être observé en 2014 et la première cohorte serait recrutée à la pêche en 2015. Quatre à cinq autres cohortes devraient suivre.
- Des représentants de l'Industrie sont d'avis que les laissés par la pêche ont continué à augmenter malgré la hausse des TAC. Considérant, en plus, les bonnes perspectives de recrutement à moyen terme, ils sont d'avis qu'une augmentation du TAC de 10 % est envisageable.
- Selon les Sciences, l'augmentation de la proportion des laissés par la pêche est due au fait qu'on se situe dans le creux de la vague de recrutement. Il y a peu de recrues, donc les vieux crabes augmentent en nombre relatif, mais pas absolu. Les Sciences sont plutôt en faveur d'un statu quo.
- On mentionne que les indices apparaissent assez stables depuis 3 ans, mais la préoccupation des représentants des Sciences concerne le creux de recrutement de deux ans (2013 et 2014).
- Les Sciences sont aussi préoccupées par la protection du potentiel reproducteur. Il est difficile pour le moment de se prononcer sur ce sujet. Toutefois, de nouvelles données seront disponibles sous peu et apporteront un nouvel éclairage.
- Bien que le point de vue des Sciences diffère de celui des pêcheurs, ces derniers ne s'opposent pas au statu quo.
- Les Sciences souhaitent que l'avis fasse référence aux risques associés à une hausse des prélèvements.

Zone 12A

Le TAC a augmenté de 40 % entre 2011 et 2012, à 162 t, et il a été atteint. Le taux de capture lors de la pêche commerciale a diminué en 2012, mais il demeure élevé. Les débarquements étaient constitués en majorité de crabes de condition de carapace intermédiaire.

Selon le relevé post-saison, les rendements à la pêche en 2013 diminueront et ils seront composés en majorité de crabes avec une condition de carapace intermédiaire.

La taille des crabes capturés lors de la pêche commerciale se situe à la valeur la plus élevée de la série depuis 2011, mais elle diminuerait en 2013 selon le relevé post-saison.

Le relevé post-saison indique une forte diminution de l'abondance des recrues et crabes adolescents de 78 mm et plus, à une valeur nettement sous la moyenne.

L'indice combiné de la PUE commerciale et du NUE post-saison suggère une diminution de la biomasse qui sera disponible à la pêche en 2013 par rapport à 2012.

L'indice de la condition de carapace du relevé post-saison est relativement élevé, indiquant la présence d'une forte proportion de crabes de conditions de carapace intermédiaire et vieille, tant chez les adultes de taille légale que sous-légale.

Le maintien ou une hausse des prélèvements de 2012 en 2013 engendrerait une intensité d'exploitation supérieure à celle de 2012. Une hausse des prélèvements pourrait causer une plus forte réduction de la biomasse de mâles adultes de taille légale puisque le recrutement à la pêche est faible, ce qui rendrait le stock plus vulnérable à la présence de crabes blancs dans les captures.

- On rappelle que la hausse de la PUE en 2011 était associée aux captures dans l'ouest de la zone, ce qui ne s'est pas répété en 2012.
- Dans le graphique illustrant l'historique des observations de l'indice combiné en fonction du TAC, on s'interroge sur le biais possible dans l'interprétation de ce graphique lorsque les TAC ne sont pas atteints certaines années. Devrait-on plutôt utiliser la valeur des débarquements? On rappelle aussi que les TAC élevés au début des années 2000 réfèrent à une approche de gestion différente, ce qui pourrait apporter un biais dans l'interprétation.
- L'assemblée considère la situation dans cette zone assez semblable à la situation dans la zone 17, bien que les indices demeurent un peu plus élevés. On est partagé entre un statu quo et une hausse de 10 %.
- On note que l'augmentation importante du TAC en 2012 a été suivie d'une baisse des indicateurs. On convient qu'il serait plus prudent de demeurer au même niveau de TAC une autre année, donc de recommander un statu quo.
- Il est aussi souhaitable de mentionner dans l'avis les risques associés à une hausse des prélèvements.

Zone 12B

Le TAC a augmenté de 20 % entre 2011 et 2012, à 325 t, et il a été atteint. Le taux de capture lors de la pêche commerciale a augmenté légèrement et il se situe nettement au-dessus de la moyenne. Les débarquements étaient composés en majorité de crabes à condition de carapace intermédiaire.

Le relevé post-saison suggère que le taux de capture de la pêche commerciale sera plus élevé en 2013 qu'en 2012. Les débarquements devraient être composés en majorité de crabes avec une condition de carapace intermédiaire ou vieille si la zone est exploitée dans son ensemble.

La taille des crabes capturés lors de la pêche commerciale a augmenté graduellement depuis 2009 et se situait, en 2012, nettement au-dessus de la moyenne. Elle devrait demeurer élevée en 2013 selon le relevé post-saison.

Le relevé post-saison de 2012 indique que l'abondance des recrues et des adolescents de 78 mm et plus se situait près de la moyenne historique.

L'indice combiné de la PUE commerciale et du NUE post-saison est élevé et suggère une augmentation de la biomasse qui sera disponible à la pêche en 2013 par rapport à 2012.

L'indice de la condition de carapace du relevé post-saison se situe à une valeur moyenne, suggérant un mélange de recrues et d'individus plus vieux.

L'indice combiné de biomasse est à la hausse et les perspectives à court terme ne suggèrent pas de baisse du recrutement à la pêche en 2013.

- En 2012, la pression de pêche a été réduite dans l'ouest de cette zone, ce qui explique un déplacement vers l'est. Selon l'avis des pêcheurs, le crabe n'est pas présent dans l'est de la zone.
- Des représentants de l'Industrie demandent s'il serait possible d'intégrer des échantillons aléatoires dans le relevé post-saison, ce qui pourrait donner un portrait différent de la situation. On précise que le relevé a été établi depuis plusieurs années pour couvrir l'ensemble de la zone et qu'il importe de conserver une continuité.
- On considère qu'une hausse des prélèvements serait envisageable étant donné, notamment, la forte proportion des laissés par la pêche. Cependant, cette hausse ne devrait pas être trop élevée pour ne pas affecter le recrutement.
- On s'entend pour une augmentation de 15 à 20 %.

Recommandation - Zone 17

Le statu quo du TAC de 2012 pour 2013 est recommandé afin de ne pas engendrer une intensité d'exploitation trop élevée.

Recommandation - Zone 12A

Pour 2013, le statu quo du TAC de 2012 est recommandé afin de ne pas engendrer une intensité d'exploitation trop élevée.

Recommandation - Zone 16B

Une hausse de 15 à 20 % du TAC de 2012 en 2013 n'entraînerait pas une intensité d'exploitation trop élevée.

IDENTIFICATION ET PRIORISATION DES TRAVAUX DE RECHERCHE

En ce qui a trait aux priorités de recherche, on suggère les éléments suivants :

- Développer une approche de précaution;

-
- Poursuivre les travaux concernant le remplissage des spermathèques (potentiel reproducteur);
 - Explorer le potentiel lié au développement d'un indice du taux d'exploitation via l'indice de condition de carapace (secteur exploité vs secteur non exploité);
 - Évaluer la possibilité de répartir différemment le relevé au chalut afin de retirer l'information la plus utile;
 - Examiner la possibilité d'utiliser des casiers à petit maillage dans le relevé post-saison.

ANNEXES

1- LISTE DES PARTICIPANTS

Nom	Affiliation	19 février	20 février
Archambault, Diane	MPO, Sciences	X	
Bernier, Denis	MPO, Sciences	X	X
Boucher, André	RPPNG		X
Bourassa, Luc	Biologiste consultant	X	X
Bourdages, Hugo	MPO, Sciences	X	X
Briand, Yann	Pêcheur zone 16	X	
Chabot, Denis	MPO, Sciences	X	X
Cloutier, Yvan	Pêcheur zone 16	X	
Collier, Frank	APBCN	X	
Côté, Francis	Pêcheur zone 12A		X
Cotton, Allen	ACPG	X	X
Couillard, Catherine	MPO, Sciences	X	
Courtemanche, David	MPO, Gestion des pêches		X
Cyr, Charley	MPO, Sciences	X	X
Dallaire, Jean-Paul	MPO, Sciences	X	X
Desgagnés, Mathieu	MPO, Sciences	X	X
Dubé, Sonia	MPO, Sciences	X	X
Dupuis, Mario	RPPNG	X	X
Gauthier, Johanne	MPO, Sciences	X	
Gendron, Louise	MPO, Sciences	X	X
Gosselin, Claude	Crabier zone 17	X	X
Gosselin, Serge	MPO, Sciences	X	X
Joncas, Jean-Richard	Pêcheur polyvalent OFBS	X	
Labrecque Michel	Pêcheur zone 12A		X
Lambert, Jean	MPO, Sciences	X	X
Landry René	Président Crabier zone 17	X	X
Langelier, Serge	AMIK	X	X
Légaré, Benoît	MPO, Sciences	X	
Léonard, Pierre	Innus Essipit	X	X
Maltais, Domyrick	MPO, Sciences	X	
Monger, Marc	Pêcheur zone 14	X	
Monger, Victor	Pêcheur zone 13	X	
Morin, Bernard	MPO, Gestion des pêches		X
Morisset, Jean	MPO, Gestion des pêches	X	X
Morneau, René	MPO, Sciences	X	X
Nadeau, Paul	APBCN	X	
Pinette, Majoric	Cons. des Innus Pessamit	X	X
Pouliot, France	MPO, Habitat du poisson	X	X
Rail, André	Pêcheur zone 16	X	
Rondeau, Marie-Hélène	AGHAMM		X
Sainte-Marie, Bernard	MPO, Sciences	X	X
Savard, Louise	MPO, Sciences	X	X
Stubbert, Curtis	Pêcheur zone 15	X	
Thibeault, Sébastien	Malécite de Viger		X
Tremblay, Yann	Pêcheries Uapan	X	
Trottier, Steve	MPO, Sciences	X	X
Vigneault, Guy	Pêcheur SHIPEK et zone 16	X	

2- CADRE DE REFERENCE

Évaluation des stocks de crabe des neiges de l'estuaire et du nord du golfe du Saint-Laurent

Examen par des pairs régional – région du Québec

19-20 février 2013
Mont-Joli, Québec

Président : Denis Chabot

Contexte

La pêche au crabe des neiges dans l'estuaire et le nord du golfe du Saint-Laurent a débuté à la fin des années 1960. Les débarquements ont varié en fonction des totaux admissibles des captures (TAC) ajustés aux vagues et aux creux de recrutement. En 2011, les débarquements ont été de 7 490 t, en légère baisse par rapport à 2010.

L'estuaire et le nord du golfe du Saint-Laurent sont divisés en neuf zones de gestion (13 à 17, 16A, 12A, 12B et 12C). L'effort est contrôlé par une saison de pêche et les captures sont limitées par des contingents.

L'évaluation de la ressource est effectuée chaque année de façon à déterminer si les changements survenus dans l'état de la ressource justifient des ajustements à l'approche de conservation et au plan de gestion.

Objectifs

Formuler un avis scientifique pour l'établissement des TAC pour les stocks de crabe des neiges de l'estuaire et du nord du golfe du Saint-Laurent, soit les unités de gestion 13 à 17, 12A, 12B et 12C, pour la saison de pêche 2013. Cet avis comprendra :

- Une description de la biologie du crabe des neiges de l'estuaire et du nord du golfe du Saint-Laurent ;
- Une description de la pêche incluant les débarquements, l'effort de pêche, les conditions de carapace, les structures de taille et la largeur de carapace moyenne des mâles ;
- L'analyse des prises par unité d'effort provenant de la pêche ;
- L'analyse des données provenant des relevés post-saisons aux casiers effectués annuellement en collaboration avec les pêcheurs. Indicateurs : nombre par unité d'effort (NUE) des crabes de taille légale et sous-légale, taille, remplissage des spermathèques et condition de carapace des mâles ;
- L'analyse des données provenant des relevés au chalut réalisés annuellement dans certains secteurs. Indicateurs : indice d'abondance des mâles de taille légale et sous-légale, maturité, taille des mâles et des femelles ;
- L'identification et la priorisation de travaux de recherche à considérer pour le futur ;
- Les perspectives et/ou recommandations sur les mesures de gestion en vigueur pour la saison 2013 pour chacune des unités de gestion basées sur un tableau récapitulatif des principaux indicateurs pour l'approche de précaution et les prévisions à court et moyen termes.

Publications prévues

- Un avis scientifique du Secrétariat canadien de consultation scientifique (SCCS) sur le crabe des neiges de l'estuaire et du nord du golfe du Saint-Laurent.
- Un compte rendu du SCCS contenant un résumé des discussions.

Participation

- Pêches et Océans Canada (MPO) (Secteur des Sciences et de la Gestion des écosystèmes et de la Pêche)
- Industrie de la pêche
- Représentants provinciaux
- Communautés ou organisations autochtones